

MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 08
- votants : 09

L'an deux mil quinze, le douze juin à 18 heures 30,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

Date de convocation : 04/06/2015

Présents : Mrs PESCE A., OPERTO A., HONNORAT J., JACOMET M., , LESBROS JM et Mmes ALBANO N., BERAUD M.,, OBRADOS A..

Absents excusés : Mme BONNETTY M. qui a donné procuration à Mme OBRADOS A. et Mrs DROGOUL- SPANU D., FAY E.P..

Objet: échange de parcelles avec Mr DAVID Bernard

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal une proposition d'échange de parcelles émanant de Monsieur DAVID Bernard en vue d'un regroupement foncier pour ce dernier.

Cette transaction est complètement transparente pour la commune ; les frais de notaire et d'acte étant totalement pris en charge par Monsieur DAVID.

- Monsieur DAVID propose les parcelles :

C 212 « Deloutre La Vilette » (3 740m²)-B253 « St Sauveur Champ Bagna » (3 660m²)-D18 « la Haute Condamine » (174m²)-D157 « la Basse Condamine » (8m²) pour une superficie totale 7 582m²

- En échange la commune remet à Monsieur DAVID les parcelles :

« Les Collets » A979 (840m²)-A990 (1 690m²)-A991 (750m²)-A1 290(598m²)-A1 291(837m²)-A967 (1 710 m²)-A968 (470m²)-A1 260 (230m²)-A984 (1 200m²) pour une superficie totale 8 325m²

A l'unanimité des membres présents, l'Assemblée Délibérante est favorable à cet échange et confère à Monsieur le Maire tous pouvoirs pour signer l'acte définitif à l'étude de Maître JACQUOT à ANNOT.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus

RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 07/07/2015 004-210400909-20150612-DE_2015_020-DE



André PESCE
Maire de LE FUGERET